



A.E.R.S

**Association d'Entraide
et de Reclassement Social**

www.aers-asso.fr

SIÈGE SOCIAL

3 avenue de Lodève - 34000 Montpellier
Tél : **04 67 58 59 55** - Fax : **04 67 58 59 56**
Mail : aers@aers-asso.fr



A.E.R.S
Association d'Entraide
et de Reclassement Social

PÔLE LOGEMENT HÉBERGEMENT

- **CHRS** Chauliac Rauzy
- **Service Logement**
- **SAOSH** : Service d'Accueil et d'Orientation Spécialisé de l'Hérault
- **Hébergement d'urgence**



A.E.R.S
Association d'Entraide
et de Reclassement Social

PÔLE JUSTICE

- **Service de Contrôle Judiciaire et d'Enquêtes sociales**
- **Service d'enquête de personnalité**
- **Stages de sensibilisation et de responsabilisation**



A.E.R.S
Association d'Entraide
et de Reclassement Social

PÔLE SANTÉ/SOLIDARITÉ

- **ACT L'Embellie**
- **Lit d'Accueil Médicalisé (LAM)**
- **ACT Hors les Murs**



A.E.R.S
Association d'Entraide
et de Reclassement Social

CPCA SUD OCCITANIE : CENTRE DE PRISE EN CHARGE DES AUTEURS DE VIOLENCES CONJUGALES



A.E.R.S
Association d'Entraide
et de Reclassement Social

PLM : LA PLATEFORME LOGISTIQUE MUTUALISÉE



A.E.R.S

Association d'Entraide
et de Reclassement Social

PÔLE SANTÉ / SOLIDARITÉ

Lits d'Accueil Médicalisés (LAM)

Missions :

- Proposer et dispenser aux personnes accueillies des soins médicaux et paramédicaux adaptés et participer à leur éducation à la santé et à leur éducation thérapeutique.
- Apporter une aide à la vie quotidienne adaptée.
- Mettre en place un accompagnement social personnalisé visant à faire reconnaître et valoir les droits des personnes.
- Élaborer avec la personne un projet de vie et le mettre en oeuvre.

Bénéficiaires :

Des personnes majeures sans domicile fixe, quelle que soit leur situation administrative, atteintes de pathologies lourdes et chroniques, irréversibles, séquellaires ou handicapantes, de pronostic plus ou moins sombre ne nécessitant pas une prise en charge hospitalière ou médico-sociale spécialisée mais étant incompatibles avec la vie à la rue, pouvant engendrer une perte d'autonomie et ne pouvant être prises en charge dans d'autres structures.

ARTICLE D 312-176-3 Code de l'action sociale et des familles
Décret n°2020 - 1745 du 23 décembre 2020

Moyens :

- Chambres individuelles avec sanitaires complets, dans un lieu de vie convivial et adapté.
Le dispositif est ouvert sans interruption, toute l'année, 24h/24 et assure des prestations d'hébergement, de restauration, de blanchisserie.
- Outre les services généraux mutualisés, l'équipe pluridisciplinaire se compose d'un médecin, d'infirmiers, d'aides-soignants, d'un animateur, d'agent d'accueil, de surveillants de nuits, d'hôtelières et d'un travailleur social, tous formés et expérimentés. La structure fait également appel à des professionnels paramédicaux libéraux et à des partenaires, autant que de besoin.

Lits d'Accueil Médicalisés (LAM)

Actions :

L'équipe pluridisciplinaire des LAM met en oeuvre ses compétences pour proposer aux personnes accueillies un lieu à la fois, de vie et de soins :

- Mise en place des soins, en interne et coordination des soins en externe.
- Accompagnement personnalisé selon le projet de la personne.
- Accompagnement aux gestes de la vie quotidienne.
- Animation du lieu de vie, propositions d'activités adaptées.
- Réduction des risques et des dommages.
- Accompagnement fin de vie.

 209 rue Georges Seguy
34080 MONTPELLIER

 04 99 23 57 23
 lam@aers-asso.fr





A.E.R.S

Association d'Entraide
et de Reclassement Social

▶ PÔLE SANTÉ / SOLIDARITÉ

Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) L'Embellie

Missions :

Par un hébergement temporaire et une coordination médico-sociale, les ACT assurent une prise en charge à la fois médicale, psychologique et sociale, de manière à assurer :

- l'observance des traitements
- l'accès aux droits
- l'accès aux soins
- l'aide à l'insertion sociale

Bénéficiaires :

Quelle que soit leur situation administrative, des personnes en situation de fragilité psychologique et sociale et nécessitant des soins et un suivi médical.

ARTICLE D 312-154 Code de l'action sociale et des familles
Décret n°2020 - 1745 du 23 décembre 2020

Moyens :

- **Un chef de service** et **une équipe pluridisciplinaire** (médecin, infirmiers, AES, psychologue, travailleurs sociaux, professeur d'activités physiques adaptées, agent d'accueil).
- **Logements** à Montpellier.
- Services généraux mutualisés (fonction support, entretien, maintenance).



A.E.R.S.

Association d'Entraide
et de Reclassement Social

► PÔLE SANTÉ / SOLIDARITÉ

Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) L'Embellie

Actions :

- **Temps individuels hebdomadaires :**
 - Accompagnement aux soins.
 - Accompagnement social global à domicile et sur site.
 - Consultations psychologiques.
 - Activités physiques adaptées.
 - Accompagnement à la vie quotidienne.
 - Insertion socio-professionnelle dans l'environnement.
- **Temps collectifs hebdomadaires :**
 - Ateliers socio-éducatifs
 - Activités sportives et culturelles.



209 rue Georges Seguy
34080 MONTPELLIER

☎ 04 67 10 80 50



act.embellie@aers-asso.fr





A.E.R.S

Association d'Entraide
et de Reclassement Social

▶ PÔLE SANTÉ / SOLIDARITÉ

Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) Hors les Murs

Missions :

- Favoriser le maintien au domicile en organisant un étayage autour de la personne et de son logement.
- Permettre à la personne de bénéficier chez elle, d'une prise en soins de droit commun et ainsi, mieux se l'approprier.

Bénéficiaires :

Les personnes en situation de fragilité psychologique et sociale et nécessitant des soins et un suivi médical ; personnes bénéficiant d'un lieu d'habitation pérenne et adapté à la mise en place de soins, pour favoriser la mise en place de relais et l'insertion dans l'environnement.

Moyens :

- Un médecin, une infirmière, une aide-soignante et une assistante sociale.
- L'équipe est soutenue par des services mutualisés (fonctions support, direction), des prestataires extérieurs (psychologue) et l'équipe des ACT.



Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) Hors les Murs

Actions :

- Évaluation de la situation de la personne, de ses capacités et de ses besoins ; analyse globale par l'équipe pluridisciplinaire.
- Mise en place d'une coordination psycho-médicosociale.
- Soutien et accompagnement dans le parcours de soins.
- Visites à domicile et accompagnements physiques à l'extérieur.
- Mise en œuvre d'un soutien psychologique visant à consolider l'étayage autour de la prise en soin.
- Les personnes peuvent aussi bénéficier d'ateliers, groupes de parole thématiques, activités sportives et culturelles, sorties et événements proposés aux ACT.



209 rue Georges Seguy
34080 MONTPELLIER

☎ 06 62 93 66 37



acthm@aers-asso.fr



Hébergement d'urgence

Missions et Actions :

- Réponse immédiate au besoin de mise à l'abri, par un hébergement individuel et temporaire, de courte durée.
- Aide dans les démarches d'accès aux droits et dans la recherche d'un logement ou d'une structure d'insertion adaptée.
- Proposer un accueil transitoire pour consolider et/ou accéder à un autre projet.
- Héberger, dans le cadre d'un accueil court et d'accès rapide pour s'adapter au calendrier judiciaire notamment.
- Offrir un accompagnement global dans la mise en oeuvre d'une démarche de changement.
- Éviter le recours aux prestations hôtelières inadaptées aux attentes des personnes et de l'institution judiciaire.

Bénéficiaires :

Places dédiées aux sortants de détention de la Maison d'Arrêt de Villeneuve-lès-Maguelone et du Centre de Détention de Béziers, en aménagement de peine, orientés par le SAOSH ou le 115, qui n'ont ni solution de logement ni solution d'hébergement mais qui ont un projet en cours de construction et nécessitant une étape transitoire.



A.E.R.S

Association d'Entraide
et de Reclassement Social

► PÔLE LOGEMENT HÉBERGEMENT

Hébergement d'urgence

Moyens :

- Un chef de service et une équipe pluridisciplinaire.
- Places en appartements diffus à Montpellier.



53 rue Claude François
34080 MONTPELLIER

☎ 04 67 75 14 93



saosh@aers-asso.fr



Le CHRS Chauliac Rauzy

Missions :

- L'hébergement individuel en appartements diffus.
- L'accueil et l'orientation.
- Le soutien et l'accompagnement social.
- L'insertion sociale, économique et professionnelle.
- Accès aux soins.

Bénéficiaires :

Personnes isolées ou familles (enfants de plus de 3 ans) en detresse, connaissant de graves difficultés économiques, familiales, de logement, de santé.

Le CHRS Chauliac Rauzy a pour spécificité l'accueil des personnes sortants de détention ou sous-main de justice, bénéficiant d'une mesure alternative à la détention, d'aménagement de peine et celles sorties libres en fin de peine d'un établissement pénitentiaire.

L'admission a lieu après orientation par le SIAO de l'Hérault ou via le SAOSH.

Moyens :

- Un chef de service et une équipe pluridisciplinaire.
- Places en appartements diffus à Montpellier (personnes seules, couples, avec ou sans enfant(s)).



A.E.R.S

Association d'Entraide
et de Reclassement Social



PÔLE LOGEMENT HÉBERGEMENT

Le CHRS Chauliac Rauzy

Actions :

Le CHRS propose un hébergement temporaire qui prend en compte la personne dans toutes ses dimensions (santé, alimentation, parentalité, vie professionnelle et vie sociale ...).

Elle bénéficie d'un accompagnement global, adapté et renforcé.



53 rue Claude François
34080 MONTPELLIER

☎ 04 67 75 14 93

✉ chrs@aers-asso.fr



Le Service Logement

Missions :

- L'hébergement en appartements relais.
- L'**Accompagnement Social Lié au Logement** (ASLL) visant à soutenir les personnes dans leur projet d'accès ou de maintien dans leur logement.
- L'**intermédiation locative** (IML).
- L'accompagnement dans le logement en **Zone Non Tendue** (Bail glissant).
- Action d'accompagnement social dans le logement de ménages issus de bidonvilles.
- Baux glissants sur les territoires de Béziers-Haut Languedoc et Bassin de Thau-Sète.
- Mission de relogement de famille dans le cadre de l'**Agence Nationale de Rénovation Urbaine** (ANRU).

Bénéficiaires :

Ce type de prise en charge s'adresse aux personnes mentionnées dans le **PDALHPD** (Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées), personnes isolées et/ou familles, familles monoparentales.

L'admission a lieu après orientation par le **SIAO** de l'Hérault (appartements relais, **IML** et **Zone Non Tendue** et baux glissants).

Moyens :

- Un chef de service et 7 travailleurs sociaux.
- Appartements relais (studio, T1, T2, T3).



A.E.R.S.

Association d'Entraide
et de Reclassement Social

Le Service Logement

Moyens (suite) :

- Logements d'intermédiation locative (studio, T1, T2).
- Logements en **Zone Non Tendue** (ZNT) adaptés à la composition familiale (Baux glissants).
- Logements baux glissants.

Actions :

- L'hébergement temporaire en appartements relais permet aux ménages en difficulté d'intégrer un logement qui servira d'étape à un logement définitif. Le ménage bénéficie d'un accompagnement social adapté à sa situation.
- **L'ASLL Installation** (ouverture de compteurs, assurance, FSL, intégration dans le quartier, investissement du logement, conseils dans la gestion, médiation locative) et **L'ASLL Maintien** (impayés de loyers, surendettement, problèmes administratifs, médiation locative).
- L'intermédiation locative vise à accompagner les ménages autonomes dans leur accession au logement de droit commun.
- Accompagnement renforcé des ménages en logement du parc locatif social jusqu'au glissement de bail, en zones non tendues du département de l'Hérault.
- **Agence Nationale de Rénovation Urbaine** (ANRU) : mission de relogement des familles, des quartiers **Mosson** et **Cévennes**, concernées par le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain.
- Accompagnement renforcé du public issu des bidonvilles orienté vers un dispositif de baux glissants.
- Accompagnement social global des familles monoparentales sur le territoire de Béziers et Sète en logement du parc locatif social jusqu'au glissement du bail.



153 rue Claude François
34080 MONTPELLIER

☎ 04 67 45 26 30



servicelogement@aers-asso.fr



A.E.R.S.

Association d'Entraide
et de Reclassement Social

Le Service d'Accueil et d'Orientation Spécialisé de l'Hérault (SAOSH)

Missions :

Le **SAOSH** intervient au niveau départemental pour :

- « Aller vers » les personnes en détention dépourvues d'hébergement ou de logement à l'issue de leur peine.
- Prévenir l'errance en proposant un accompagnement social adapté aux personnes sous écrou, dans une double rencontre :
 - pendant la détention, en préparation de la libération,
 - et après la sortie.
- Assurer un service de domiciliation postale.
- Analyser les problématiques et participer à une meilleure connaissance du public reçu.

Bénéficiaires :

- Les personnes incarcérées au centre pénitentiaire de Béziers et à la maison d'arrêt de Villeneuve-lès-Maguelone.
- Les personnes condamnées qui bénéficient d'un aménagement de peine (régime de semi-liberté ou placement extérieur).
- Toutes personnes sortants de détention depuis moins d'un mois.



A.E.R.S

Association d'Entraide
et de Reclassement Social

Le Service d'Accueil et d'Orientation Spécialisé de l'Hérault (SAOSH)

Moyens :

Des travailleurs sociaux interviennent lors de permanences :

- sur les lieux de détentions,
- dans les locaux du SAOSH

Actions :

- Une analyse globale des besoins et des attentes de la personne détenue.
- Une évaluation de la situation sociale.
- Une information ciblée sur les dispositifs de logement et d'hébergement.
- Des orientations adaptées.
- Un accompagnement dans la construction du parcours d'accès aux droits ainsi que du logement ou à l'hébergement.
- Une interface avec le SIAO et les partenaires du département.



53 rue Claude François
34080 MONTPELLIER

 04 67 75 14 93

 saosh@aers-asso.fr



A.E.R.S

Association d'Entraide
et de Reclassement Social

▶ PÔLE JUSTICE

- **Contrôle Judiciaire Socio Éducatif**
- **Enquêtes Sociales rapides**
- **Enquêtes de personnalité**
- **Stages de sensibilisation et de responsabilisation**

Missions :

- Réaliser des enquêtes afin d'évaluer la situation sociale de la personne mise en cause dans une affaire judiciaire.
- Assurer le suivi des mesures alternatives à la détention.
- Contrôler les obligations judiciaire et accompagner les démarches d'insertion.
- Orienter vers des dispositifs adaptés.
- Rendre compte aux magistrats de la problématique de la personne, des actions entreprises.
- Permettre une individualisation de la sanction pénale et favoriser une prévention de la récidive.
- Animer des actions collectives afin de prévenir la réitération des comportements.

Bénéficiaires :

Le service intervient auprès des personnes à la demande des magistrats sur mandat judiciaire.

Moyens :

- Un pôle composé d'un service à Montpellier et d'une antenne à Béziers.
- Un chef de service et une équipe d'intervenants socio-judiciaires.
- Studios pour accueil des auteurs de violences conjugales sous le coup d'une éviction placés sous **CJSE** (Contrôle Judiciaire Socio Éducatif).



A.E.R.S

Association d'Entraide
et de Reclassement Social

PÔLE JUSTICE

- **Contrôle Judiciaire Socio Éducatif**
- **Enquêtes Sociales rapides**
- **Enquêtes de personnalité**
- **Stages de sensibilisation et de responsabilisation**

Actions :

- **Mesures d'investigations :**

- Enquêtes de Personnalité.
- Enquêtes Sociales Rapides systématiques avant Comparution Immédiate (Permanence d'Orientation Pénale - **POP**).
- Enquête Sociales Rapides (Comparaison sur Reconnaissance Préalable de Culpabilité - **CRPC**, Convocation par Officier de Police Judiciaire - **COPJ**).

- **Mesures d'accompagnement :**

- Contrôle Judiciaire Socio Éducatif.
- Contrôle Judiciaire Socio Éducatif avec éviction du domicile pour les conjoints violents.

- **Stages alternatifs aux poursuites, ou peines complémentaires :**

- Stages de sensibilisation aux dangers de l'usage de produits stupéfiants.
- Stages de responsabilisation pour la prévention et la lutte contre les violences au sein du couple et sexistes.
- Stages de citoyenneté.
- Stages de sensibilisation aux dangers de la conduite en état d'alcolémie ou sous l'emprise de produits stupéfiants.

Montpellier

 04 67 58 59 58

Service stage

 04 11 93 44 85

 polejustice@aers-asso.fr

Béziers

 04 30 17 33 76



TJ de Montpellier

Place Pierre Flotte

34040 MONTPELLIER Cedex 1

TJ de Béziers

93 avenue du Président Wilson

34500 Béziers



Centre de Prise en Charge des Auteurs de violences conjugales

Missions :

Le CPCA coordonne, pour tous les auteurs de violences conjugales, un parcours de prise en charge globale. Il a pour mission de :

- Contribuer à la protection des victimes.
- Concourir à la mise en œuvre de la mesure d'éviction du conjoint violent.
- Faire émerger chez l'auteur une prise de conscience de sa responsabilité, rechercher son adhésion et l'engagement dans un parcours de responsabilisation.
- Lutter contre la récidive et le recours à la violence.
- Compléter les actions en justice et renforcer leurs mises en sens.
- Répondre à l'exigence de formation et de qualification des intervenants.

Bénéficiaires :

Toute personne auteure de violences conjugales :

- Volontaire.
- Orientée par un professionnel, un partenaire.
- Orientée par la plateforme d'écoute nationale FNACAV « **ne frappez pas** ».
- Orientée par les services judiciaires, par le SPIP, les forces de l'ordre.



A.E.R.S

Association d'Entraide
et de Reclassement Social

Centre de Prise en Charge des Auteurs de violences conjugales

Moyens :

- Une **coordinatrice** (qui assure la mise en lien de la personne avec les différentes antennes au plus près de son lieu d'habitation).
- Plusieurs antennes réparties dans les départements 34, 30, 66, 11, 48.

Actions :

- Réaliser **les entretiens de diagnostic et d'engagement et sortie du dispositif**.
- Proposer un parcours de prise en charge globale, constitué de différents modules d'intervention :
 - *module socle de responsabilisation.*
 - *module complémentaire : groupes de paroles, accompagnement médical. accompagnement socio-professionnel, hébergement-logement).*
- Coordonner **l'activité des antennes**.
- Contribuer aux **remontées qualitatives et quantitatives nationales**.
- Animer un **observatoire** et un **centre de ressource et de formation**.
- Mise en œuvre d'un **parcours de prise en charge globale**.

 06 44 93 00 46

www.cPCA-sud-occitanie.org

 cpcasudoccitanie@aers-asso.fr



A.E.R.S

Association d'Entraide
et de Reclassement Social



PLM : LA PLATEFORME LOGISTIQUE MUTUALISÉE

Plateforme logistique mutualisée pour l'accès aux biens de première nécessité, en réseau avec les acteurs associatifs du territoire héraultais.

Missions :

Dans le cadre du plan France Relance impulsé pour le gouvernement pour soutenir les associations dans leurs missions de lutte contre la pauvreté, l'association AERS (association d'entraide et de reclassement social basée à Montpellier en collaboration avec l'Agence du Don en Nature (association nationale de collecte et de redistribution de produits non alimentaires de première nécessité), lance la création de la plateforme logistique mutualisée pour l'accès aux biens de première nécessité, en réseau avec les acteurs associatifs du territoire :

- Assurer et fluidifier une collecte, un stockage et une distribution de produits de première nécessité non alimentaires.
- Mettre à disposition des associations du département de l'Hérault un lieu adapté de collecte, de stockage et de distribution ainsi qu'une organisation adaptée.
- Permettre aux associations de réaliser des achats groupés diminuant l'ensemble des coûts et notamment les coûts de transport via une organisation et une logistique adaptée.
- Assouplir les contraintes de stockage pour les associations ne disposant pas de solutions propres.
- Inciter les entreprises du territoire aux dons de produits non alimentaires de première nécessité.
- Accroître le nombre de produits non alimentaires de première nécessité distribués au tissu associatif sur le territoire du projet.

Bénéficiaires :

- Les associations locales de lutte contre la pauvreté.
- Les personnes vulnérables.

PLM : PLATEFORME LOGISTIQUE MUTUALISÉE

Plateforme logistique mutualisée pour l'accès aux biens de première nécessité, en réseau avec les acteurs associatifs du territoire héraultais.

Moyens :

- Un opérateur logistique.
- Un Entrepôt à l'**Eco parc Bel Air - 201 rue Andromède 34570 Vailhauquès**
- Un logiciel de logistique, des équipements professionnels de manutention (monte charges...).

Actions :

- Réception et stockage des commandes effectuées par les associations partenaires de la Plateforme Logistique Mutualisée.
- Gratuité des frais de transport plusieurs fois dans l'année grâce à des opérations spéciales PLM.
- Mutualisation des commandes et optimisation des coûts d'achat des produits.
- Accès pour les partenaires à des offres privilégiées de produits de première nécessité et à de nombreuses donations.
- Soutien logistique aux associations partenaires.
- Aide à la préparation de colis et de kit de distribution.

 Eco parc Bel Air - 201 rue Andromède
34570 Vailhauquès

 07 81 22 09 10

 b.belachemi@aers-asso.fr



A.E.R.S

Association d'Entraide
et de Reclassement Social

► L'**AERS** a pour objet la création, la gestion et l'animation d'Etablissements et de Services destinés à l'accueil, l'hébergement et l'insertion sociale des personnes en difficulté, et plus particulièrement de celles sortants de Maison d'Arrêt ou ayant eu affaire avec la Justice.



Banque Alimentaire
de l'Hérault